



**FORMULAIRE DE VERIFICATION
AVANT LA MISE EN SERVICE D'UN ECHAFAUDAGE SUR PIED**

Cette demande doit être effectuée lors de la première utilisation d'un échafaudage, après tout démontage-remontage, en cas de modification de sa configuration, après tout accident ou incident, en cas d'évolution des conditions météorologiques ou suite à une interruption d'utilisation d'au moins un mois.

(Arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages)

Nom du demandeur _____

Société/entreprise _____

Adresse du chantier _____

Nature des travaux _____

EXAMEN D'ADEQUATION

◆ Entreprise ayant monté l'échafaudage _____

◆ Marque de l'échafaudage _____

◆ Classe de l'échafaudage suivant norme NF EN 12811-1 - 3 ; 4 ; 5 ; 6

◆ Echafaudage : non recouvert ; Couvert par filets ; bâchage ; bardage

◆ L'échafaudage est approprié aux travaux à réaliser : oui ; non

◆ Nombre de niveaux de planchers de travail |____|

◆ Dimensions :

L |____| m x l |____| x h |____| m (type d'accès aux planchers de travail)

◆ Charge d'exploitation : |____| kg/m² (*uniformément répartie sur les planchers*)

◆ Surcharge ponctuelle éventuelle kg ; Sur plancher situé à |____| m du sol

MONTAGE ET INSTALLATION

◆ L'échafaudage est-il monté conformément à la notice du fabricant : oui ; non

◆ L'échafaudage est monté conformément au plan de montage N°

En date du :

oui ; non ; sans objet

◆ Nombre d'ancrages par : chevilles |____| ; vérins |____|

◆ Conformité des dispositifs de répartition des charges sur appui : oui ; non

◆ Le panneau réglementaire est en place sur l'échafaudage : oui ; non

Fait à
Le

Signature